

La Confédération Syndicale des Familles vous transmet ses vœux de réussite et bonne santé pour une année 2022 que nous espérons plus douce et tranquille !



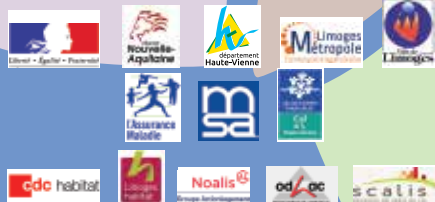
Siège social : 40, rue Charles Silvestre - 87100 LIMOGES
Tél. : 05 55 37 52 26

E-mail : udcsf87@wanadoo.fr - www.facebook.com/csf87

Pour un rendez-vous **05 55 37 52 26**



Avec le soutien financier de :



I.P.N.S

Devenez bénévole

Vous avez envie :

- de partager des activités (sorties culturelles, temps conviviaux),
- d'accompagner les familles pour les démarches de la vie quotidienne, pour les litiges consommation-logement, lors d'ateliers collectifs d'information,
- de défendre nos droits (droits des locataires et des consommateurs, maîtrise des charges locatives, qualité des logements, ...),
- de s'investir pour les autres (accompagnement scolaire, démarches administratives, ...),

rejoignez la CSF !

Devenir bénévole, c'est donner de son temps, de ses capacités aux autres, aider. Mais, c'est aussi la satisfaction de se sentir utile, valorisant, le plaisir d'échanger avec autrui, ...



Vous avez des parents, amis, connaissances sur la Charente (16) et la Charente-Maritime (17), nous sommes à la recherche de contacts pour relayer les messages concernant le logement et plus particulièrement sur le patrimoine de Noalis.

Le rôle de la Commission Départementale de Conciliation



La CSF est membre de La Commission Départementale de Conciliation (CDC) qui cherche un règlement amiable aux litiges opposant bailleur (bailleur privé ou social) et locataire (à titre de résidence principale) afin d'éviter si possible le recours au tribunal.

C'est un organisme paritaire composé à égalité de représentants des bailleurs et des locataires.

La CDC compétente est celle du département où est situé le logement en cause. Elle peut être saisie aussi bien par un propriétaire que par un locataire, qui rencontre un litige individuel sur les sujets suivants :

- Dépôt de garantie
- État des lieux d'entrée ou de sortie
- Logement décent
- Ameublement (uniquement pour un logement loué meublé)
- Réparations incombant au bailleur ou au locataire
- Charges locatives
- Préavis (congé) donné par le bailleur ou le locataire
- ...

Son intervention est gratuite, elle doit être saisie par lettre recommandée avec accusé de réception.

La CSF est amenée à saisir la CDC pour certains dossiers pour lesquels elle ne réussit pas à négocier avec le bailleur. Ainsi, le dernier en date concerne la résidence St-Exupéry de Limoges habitat à Panazol pour un problème d'infiltrations d'eau dans les abris de jardin. Le dossier est toujours en instance...

Une force pour mieux vivre

la CSF
Confédération Syndicale des Familles

TRAITÉ D'UNION

N° 17
Décembre 2021

EditO

La CSF rentre en campagne pour les élections HLM 2022

Dans moins d'un an, entre novembre et décembre 2022, les locataires devront voter pour leurs représentants au sein des Conseils d'administration des bailleurs sociaux.

Étape ô combien importante ! Une CSF forte dans les urnes, c'est une CSF qui gagne en crédibilité auprès de ses interlocuteurs pour défendre l'intérêt des familles et porter leur voix.

Nous vous donnons ainsi rendez-vous début mars pour connaître les démarches et actions faites depuis 2018 (date des dernières élections) et dialoguer avec toutes les équipes.

De plus, nous avons besoin de relais dans les différentes cités et résidences...

Pourquoi ne pas devenir le correspondant CSF pour votre résidence et défendre les droits des locataires ?

Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact avec l'UD CSF 87.

Les Co-Présidents

Coût de la scolarité 2021

C'est encore sous le coup de la pandémie qu'a eu lieu cette rentrée scolaire et les conséquences sur le budget et les pratiques d'achat des familles ont été inévitables. Cependant, l'augmentation de ce coût a été plutôt faible (+ 0.75%).

Bien sûr, le coût de certaines matières premières a eu des impacts évidents : l'acrylique ou le coton, en augmentation du prix de base, ont entraîné une augmentation des prix des articles de sport. D'autre part, les coûts liés aux photos, assurances, ou foyers éducatifs, ont diminué en raison simplement de leur suppression.

Il est à noter la façon plus réfléchie dont les familles gèrent les achats. Elles sont plus attentives à réutiliser, si possible, les matériels de l'année précédente. Ainsi, cartables et trousse ont une durée de vie plus longue. C'est là une conséquence des divers confinements, mais également du souhait des parents de réaliser des économies.

Avec les cours en distanciel, l'outil numérique est devenu indispensable et les familles qui n'étaient pas équipées de façon satisfaisante ont vécu de plein fouet cette fracture numérique, accentuant le fossé entre ceux qui maîtrisent et ceux qui ne maîtrisent pas, voire même ne possèdent pas le matériel. C'est le cas, par exemple, des familles des quartiers populaires.

La pratique des achats groupés émerge, mais, même si tout le monde est convaincu, elle est difficile à organiser.

Quant à l'Allocation de Rentrée Scolaire, les 100 euros supplémentaires n'auront pas duré et elle reste très inégale au regard des situations familiales. Nous continuons de nous battre pour plus d'égalité avec une vraie modulation et son versement pour les lycéens.

CLIINK : triez, cliinquez, gagnez !



CLIINK, c'est quoi ?

C'est un programme qui récompense le tri du verre.

Comment cela fonctionne ?

Vous créez votre compte depuis l'application ou en activant votre carte magnétique (à retirer auprès de Limoges Métropole ou des Mairies de l'agglomération). Vous localisez les conteneurs CLIINK depuis l'application ou le site internet www.cliink.com.

Puis, vous vous connectez à l'application ou vous passez votre carte dans le lecteur avant de jeter votre verre.

Quelle récompense pour ce geste de tri ?

Pour chaque verre jeté, vous gagnez un point. Chaque point cumulé est convertissable en bon cadeau ou bon de réduction chez les enseignes ou commerces partenaires. Vous pouvez également faire un don auprès d'une association caritative.



Les enfants de Goûtissimo découvrent de nouveaux lieux

● **Le 7 juillet**, en collaboration avec Acti Family de la Bastide, les enfants ont visité le nouveau chapiteau du Sirque à Nexon. Ils ont découvert son histoire et les locaux où se déroulent les spectacles. La pluie a malheureusement empêché de profiter du « Jardin des Senteurs ». Ils ont apprécié cette visite qui les a conduits loin de leur cité.



● **Le 21 Juillet**, nos promeneurs ont visité les Halles et le quartier de la Boucherie. La matinée a permis de déambuler dans les allées et de découvrir ou reconnaître divers fruits ou légumes ainsi que d'apprécier son architecture. Leurs pas les ont conduits ensuite Rue de la Boucherie où ils ont vu les maisons anciennes. Ils ont visité la Chapelle Saint Aurélien, qui leur a semblé bien petite, et enfin ils se sont rendus Place Barreyrette qu'ils ont trouvé calme et sereine.

● **Le 29 Juillet**, pour clore ces découvertes, c'est une visite du Musée des Beaux-arts qui leur a été proposée et, avec l'aide d'une guide, ils ont pu parler de l'Égypte. Les enfants ont été intéressés et surpris par les momies...

Ils ont ensuite été dans les salles réservées à l'histoire de la Ville de Limoges depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque contemporaine.

Enfin, la guide a proposé une activité ludique durant laquelle les enfants devaient découvrir des détails cachés sur des tableaux. Ce jeu a beaucoup amusé les enfants qui ont été enthousiasmés par cet exercice d'observation.



Les enfants de Goûtissimo ont toujours du plaisir à découvrir des lieux qui leur permettent de s'évader de leur quotidien et déjà ils pensent aux prochaines visites qui leur seront proposées...